

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Jeunesse Santé Inc.	Numéro de permis 2022049	Date d'inspection Le 01 novembre 2022	
Nom de l'établissement Les Étoiles de Marguerite-Bourgeoys 2		Numéro de téléphone (506) 888-6057	
Adresse 238 rue Marguerite-Bourgeoys Caraquet NB E1W 1B7			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sylvie Richardson		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

Lors de ma surveillance en après-midi, le ratio enfants-personnel est maintenu.

- Les documents affichés à la porte sont conformes.
- Les dossiers des enfants sont complets, j'ai vérifié 25 dossiers sur 102.
- Les consentements dans le dossier des enfants sont tout complet, j'ai vérifié 25 dossiers sur 103.
- Les dossiers financiers sont tenus et complets.
- Les dossiers des incidents des enfants sont complets.

Discussion avec l'administratrice afin de faire un retour sur le rapport d'incident du 17 octobre.

Pendant ma surveillance étaient en jeu libre pour la suite passée à la collation avant d'aller jouer dehors pour la fin de journée.

original signé par
Sylvie Richardson

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 01 novembre 2022

Date

original signé par
Julie Fenette

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 01 novembre 2022

Date